



Classe moyenne : un Américain sur deux, deux Français sur trois

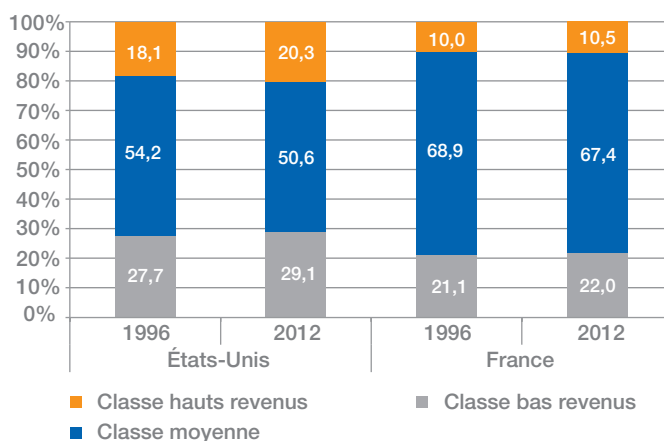
La classe moyenne, définie comme l'ensemble des personnes dont le revenu (après prestations sociales et avant impôts) est compris entre deux tiers et deux fois le revenu médian, regroupe la moitié de la population adulte aux États-Unis, contre plus des deux tiers en France. Aux États-Unis, elle a connu un mouvement d'érosion ancien qui s'est poursuivi au cours des quinze dernières années. C'est beaucoup moins vrai en France. Entre 1996 et 2012, la part de la classe moyenne a ainsi diminué de 3,6 points aux États-Unis, contre 1,5 point en France, surtout depuis la crise de 2008. De plus, aux États-Unis ce tassement s'est fait davantage au profit des hauts revenus (+ 2,2 points) que des bas revenus (+ 1,4 point). En France, l'évolution est inverse (+ 0,9 point pour les bas revenus, + 0,5 pour les hauts revenus).

Dans les deux pays, la part des revenus détenus par la classe moyenne s'est réduite de façon plus importante que ce qu'explique la seule baisse des effectifs, du fait d'un enrichissement plus rapide des hauts revenus.

Aux États-Unis, la probabilité d'appartenir à telle ou telle classe de revenus dépend beaucoup plus fortement de l'âge, du niveau de diplôme, de la situation familiale et du lieu de naissance qu'en France.

Sur la période 1996-2012, les évolutions présentent également des différences : amélioration nette pour les plus âgés aux États-Unis, même s'ils restent surreprésentés parmi les bas revenus ; dégradation relative en France de la situation des personnes nées à l'étranger alors que cette situation relative s'améliore aux États-Unis, même si l'écart reste au final plus élevé que celui constaté en France. Spécificité française qui tient en partie à la progression générale du niveau de qualification, on note une dégradation de la probabilité d'appartenir à la classe des hauts revenus pour tous les niveaux de qualification, y compris les plus élevés, sur la période 1996-2012, phénomène que l'on ne retrouve pas aux États-Unis.

Répartition de la population adulte selon la classe de revenus



Champ : Personne âgée d'au moins 18 ans.

Source : Calculs France Stratégie. Enquête ERFS de l'Insee et Pew Research Center.

David Marguerit

Département Société,
institutions et politiques
sociales

La Note d'analyse est publiée sous la responsabilité éditoriale du commissaire général de France Stratégie. Les opinions exprimées engagent leurs auteurs et n'ont pas vocation à refléter la position du gouvernement.

INTRODUCTION

En 1996, dans *La Société en sablier. Le partage du travail contre la déchirure sociale*, Alain Lipietz retenait l'hypothèse de la disparition des classes moyennes, une partie d'entre elles accédant aux catégories supérieures et leur majorité étant reclassée vers les couches populaires.

Vingt ans plus tard, cette hypothèse est-elle confirmée ? La publication récente par le *think tank* américain Pew Research Center d'une étude illustrant l'érosion de la classe moyenne aux États-Unis entre 1971 et 2015¹ fournit une occasion d'éclaircir cette question. En utilisant l'approche retenue dans cette étude, qui définit la classe moyenne comme la part de la population dont le revenu (après prestations sociales et avant impôts) est compris entre deux tiers du revenu médian et deux fois ce revenu médian, cette note propose une analyse de l'évolution comparée de la classe moyenne aux États-Unis et en France, sur la période 1996-2012.

Elle présente dans un premier temps l'évolution globale de la classe moyenne et des classes inférieures et supérieures de revenus. Elle analyse dans un second temps la probabilité d'appartenir à chacune de ces classes de revenus selon différents facteurs sociodémographiques (âge, niveau de diplôme, situation familiale, origine).

UNE ÉROSION DE LA CLASSE MOYENNE PLUS FORTE AUX ÉTATS-UNIS

Dès les années 1970, Alain Touraine mettait en évidence la difficulté d'établir une définition de la classe moyenne². Cela nécessite de rapprocher deux notions qui ne se recoupent pas forcément, le terme « moyen » renvoyant à l'idée d'échelle hiérarchique (mesuré par le revenu, le patrimoine, le diplôme...) alors que celui de « classe » se réfère à des groupes sociaux.

ÉLÉMENTS MÉTHODOLOGIQUES

Les données américaines, transmises par le Pew Research Center, proviennent de l'exploitation de l'enquête annuelle Current Population Survey (CPS). Les données sur la France sont issues de l'enquête Revenus fiscaux et sociaux (ERFS) de l'Insee. Ces deux sources de données diffèrent sur la qualité des informations. Par exemple, l'ERFS provient de sources administratives, alors que les éléments de la CPS sont déclaratifs³. De plus, les concepts de

revenu retenus dans les deux pays ne sont pas tout à fait les mêmes. Au-delà de définitions distinctes, la structure des revenus perçus par les individus est différente dans chacun des pays. Par exemple, de nombreux transferts sociaux sont fournis en nature aux États-Unis alors qu'ils sont monétaires en France. Pour cette étude, la définition du revenu entre les deux pays a été rapprochée au maximum en ce qui concerne les éléments pris en compte dans celui-ci (revenu du patrimoine, du travail...) et la logique globale dont il dépend.

Le concept de revenu retenu dans la note comprend l'ensemble des revenus du ménage (revenu d'activité, de remplacement, revenus financiers et prestations sociales) avant toute imposition. Afin de prendre en compte la composition familiale, le revenu est ajusté par une échelle d'équivalence prenant la forme :

$$\text{revenu ajusté} = \frac{\text{revenu du ménage}}{\sqrt{\text{nombre de personnes dans le ménage}}}$$

Ainsi, le revenu considéré ici pour la France n'est pas le même que celui habituellement utilisé : les éléments pris en compte dans le revenu sont différents, de même que l'échelle d'équivalence. En France, l'échelle d'équivalence usuelle, dite de l'OCDE modifiée, attribue 1 pour le premier adulte, 0,5 pour les autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 pour les enfants de moins de 14 ans.

Prendre en compte l'impôt tout en gardant l'échelle d'équivalence du Pew Research Center n'a que très peu d'influence sur les résultats. Les évolutions sont juste légèrement moins fortes. Retenir l'échelle d'équivalence habituellement utilisée en France (celle de l'OCDE modifiée) ne change pas le sens de variation pour la part du revenu détenue par chaque classe, et l'analyse par niveau d'éducation. A contrario, avec cette échelle d'équivalence, la répartition des individus par classe de revenus est encore plus stable entre 1996 et 2012 en France, et les variations de quelques sous-catégories de la décomposition par âge, par situation familiale et par lieu de naissance changent de sens.

Devant ces difficultés, aucune définition de la classe moyenne ne s'est imposée en France⁴. Pendant longtemps, l'approche retenue pour la mesurer se basait sur les catégories socioprofessionnelles⁵. Il faut attendre le

1. Pew Research Center (2015), *The American Middle Class Is Losing Ground: No Longer the Majority and Falling behind Financially*, Washington, D.C., décembre.
2. Touraine A. (1972), *Moyennes (Classes)*, Encyclopaedia Universalis, cité par Bosc S. (2014), « Les classes moyennes, une notion protéiforme et ambivalente », *Cahiers français*, n° 378, La Documentation française.
3. Plusieurs articles ont montré que les revenus étaient sous-estimés dans la CPS (voir Weinberg D. H. (2006), « Income data quality issues in the CPS », *Monthly Labor Review*).
4. Damon J. (2013), *Les classes moyennes*, Que sais-je ?, PUF.
5. Bosc S. (2014), « Les classes moyennes, une notion protéiforme et ambivalente », *op. cit.*



début des années 2000 pour voir l'approche par les revenus se développer. Enfin, des travaux plus récents ont été menés sur l'autoévaluation et le sentiment d'appartenance à la classe moyenne⁶.

Cette étude se base sur l'approche par les revenus, retenue par l'étude du Pew Research Center. La classe moyenne est définie ici comme l'ensemble des ménages dont le revenu est compris entre deux tiers du revenu médian et deux fois le revenu médian.

Une classe moyenne plus importante en France qu'aux États-Unis

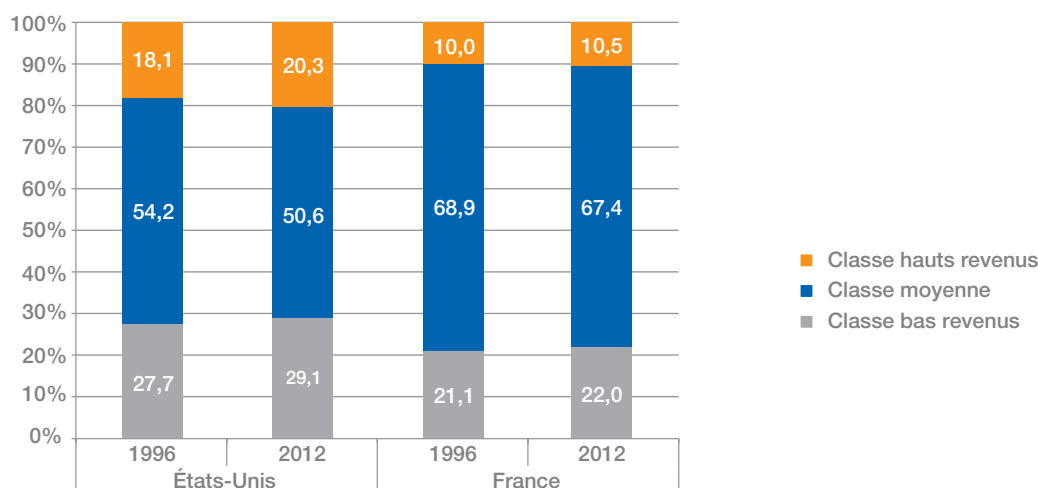
La classe moyenne représente une part de la population beaucoup plus importante en France qu'aux États-Unis (graphique 1). En France, elle regroupe 67,4 % de la population adulte en 2012, contre seulement une personne sur deux aux États-Unis, soit un écart de 16,8 points. Cet écart est ancien : dès 1971, la classe moyenne outre-Atlantique ne regroupait que 60,8 % de la population adulte, soit moins que sa part aujourd'hui en France.

L'importance de la classe moyenne en France provient essentiellement d'inégalités économiques moins fortes. Mesurées par le coefficient de Gini, les inégalités de revenus primaires, c'est-à-dire avant transferts sociaux et impôts, étaient en 2012 de 0,343 en France contre 0,487 outre-Atlantique⁷.

Qui plus est, la classe moyenne aux États-Unis s'est plus fortement érodée sur la période 1996-2012 (- 3,6 points de pourcentage⁸) qu'en France (- 1,5 point). Aux États-Unis, ce tassement s'est fait à la fois au profit de la classe des hauts revenus (+ 2,2 points de pourcentage) et, dans une moindre mesure, de la classe des bas revenus (+ 1,4 point). En France, les évolutions sont beaucoup plus limitées et c'est la classe des bas revenus qui a un peu plus augmenté (+ 0,9 point contre + 0,5 point pour la classe des hauts revenus). Toutefois, sur la même période, le taux de pauvreté monétaire, qui mesure la part de la population dont le niveau de vie est inférieur à 60 % du revenu médian, a légèrement diminué en France, passant de 14,5 % à 13,9 %⁹.

Le tassement de la classe moyenne aux États-Unis est un processus ancien qui est en action depuis 1971. Les données françaises ne permettent pas de remonter aussi loin. Toutefois, en se basant sur la catégorie socioprofessionnelle des personnes et non plus sur le revenu, Dominique Goux et Éric Maurin montrent qu'en France la classe moyenne a augmenté entre 1962 et 2009¹⁰. De plus, en utilisant des données harmonisées sur le niveau de vie, Louis Chauvel trouve que la France est, avec le Luxembourg, le seul pays à avoir connu une augmentation de la classe moyenne parmi quinze États sélectionnés sur la période 1985-2005¹¹. Une analyse année après année de nos données montre que le tassement observé de la classe moyenne en France entre 1996 et 2012 est en fait principalement à l'œuvre depuis 2009.

Graphique 1 – Répartition de la population adulte selon la classe de revenus en 1996 et 2012



Champ : Personne âgée d'au moins 18 ans.

Source : Calculs France Stratégie. Enquête ERFS de l'Insee et Pew Research Center.

6. Bigot R. (2009), « Les classes moyennes sous pression », *Cahier de recherche*, n° 249, CRÉDOC.

7. Source : base de données Income Distribution Database (IDD) de l'OCDE.

8. En raison d'arrondis, les chiffres commentés dans le texte peuvent différer de 0,1 point par rapport aux graphiques.

9. La légère différence entre ces deux évolutions s'explique par des disparités de champ (seule la population adulte est considérée dans cette note, alors que la mesure de la pauvreté par l'Insee inclut également les enfants) et de revenu pris en compte (l'Insee mesure le niveau de vie après impôts et utilise une autre échelle d'équivalence pour prendre en compte la taille des ménages).

10. Goux D. et Maurin E. (2012), *Les nouvelles classes moyennes*, éditions du Seuil, La république des idées, p. 44.

11. Chauvel L. (2014), « Moyennisation ou polarisation ? La dynamique des classes moyennes en France et dans un monde globalisé », *Cahiers français*, n° 378, La Documentation française.

Une augmentation de la part des revenus détenus par les plus aisés

La répartition des revenus détenus selon les classes est très dissemblable en France et aux États-Unis. La classe à hauts revenus détient près de la moitié des revenus (47,3 %) aux États-Unis en 2012, contre 28,5 % en France. Pour les deux pays, la part des revenus détenue par cette classe est supérieure à son poids dans la société (différentiel de 27 points aux États-Unis et de 18,5 points en France). La classe moyenne connaît une situation inverse, tout comme les bas revenus pour lesquels l'écart est particulièrement important (différentiel de 20,1 points aux États-Unis et de 13,2 points en France).

La réduction de la part de la population appartenant à la classe moyenne s'est accompagnée d'une modification de la part du revenu agrégé¹² détenue par celle-ci (graphique 2), qui a diminué en France (- 3,7 points) et aux États-Unis (- 4,8 points). Ces évolutions ne s'expliquent pas entièrement par la diminution du nombre de personnes dans cette classe : 2,3 points en France et 1,2 point aux États-Unis s'expliquent par d'autres facteurs.

La classe des hauts revenus a connu une augmentation de la part des revenus qu'elle détient. Entre 1996 et 2012, celle-ci est passée de 24,6 % à 28,5 % (près de + 4 points) en France et de 42,3 % à 47,3 % (+ 5 points à partir d'un

niveau deux fois plus élevé) aux États-Unis. Dans les deux cas, l'augmentation de la part des revenus est supérieure à celle du nombre de personnes concernées.

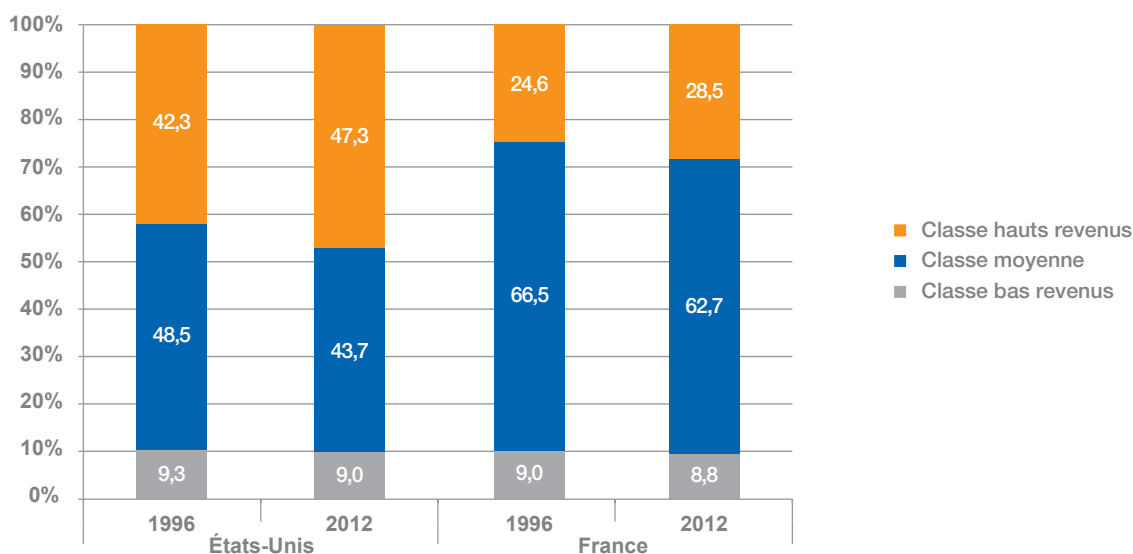
Ces diverses évolutions se sont traduites par une augmentation des inégalités de revenus au sein des deux pays :

- Entre 1996 et 2012, les personnes appartenant en France aux hauts revenus sont restées deux fois moins nombreuses que celles à bas revenus. Pourtant, elles détiennent une part des revenus totaux 3,3 fois supérieure à celle des bas revenus en 2012, contre 2,7 en 1996.
- Aux États-Unis, les bas revenus sont 1,5 fois plus nombreux que les hauts revenus, mais la part des revenus qu'ils possèdent est 5,2 fois inférieure à celle des hauts revenus en 2012 (4,6 en 1996).

Un accroissement des revenus de chaque classe en France, une quasi-stagnation aux États-Unis

Sur la période étudiée, le revenu médian des différentes classes a progressé de manière beaucoup plus forte et quasi continue en France (graphiques 3 et 4). Pour toutes les classes, le revenu médian est en constante augmentation en France jusqu'à 2008. Malgré un tassement depuis le début de la crise, il s'est élevé d'environ 20 % pour l'ensemble

Graphique 2 – Part du revenu agrégé détenue par classe en 1996 et 2012



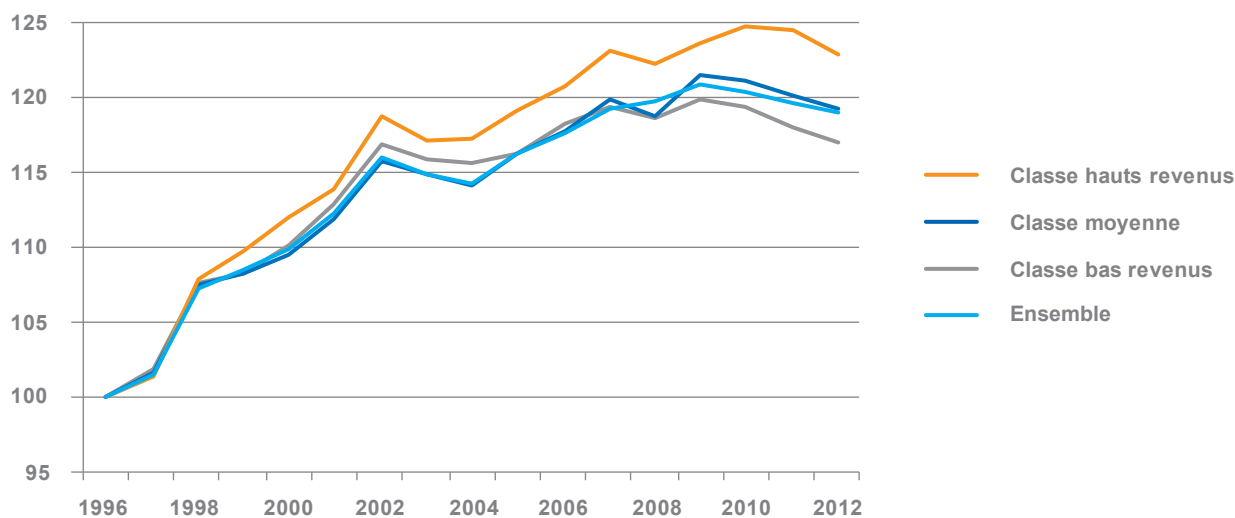
Champ : Personne âgée d'au moins 18 ans.

Source : Calculs France Stratégie. Enquête ERFS de l'Insee et Pew Research Center.

12. Le revenu agrégé mesure la somme de revenus détenue par chacune des classes.



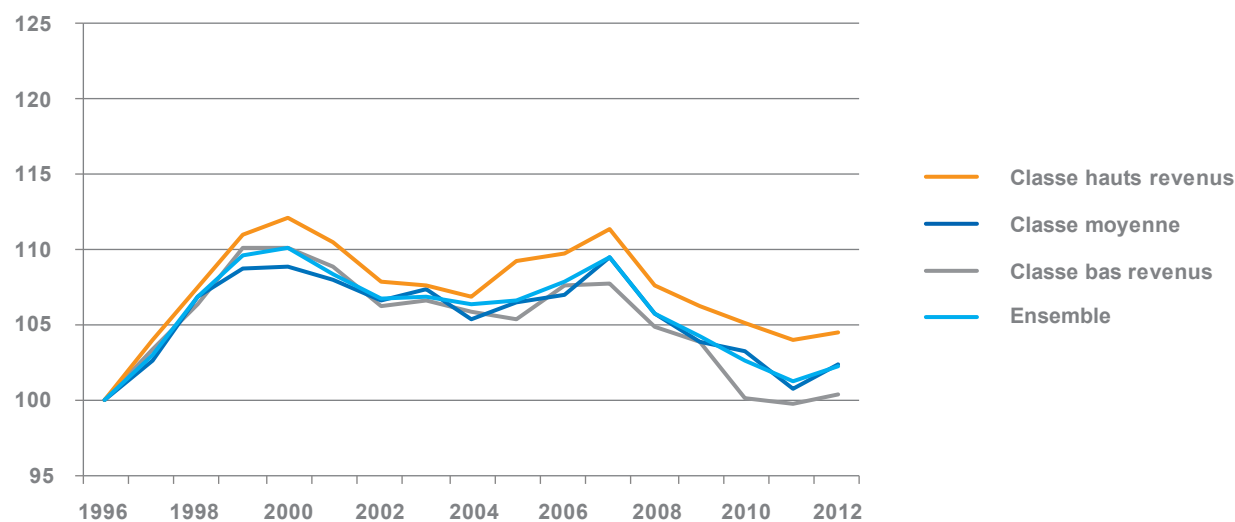
Graphique 3 – Évolution du revenu médian par classe en France entre 1996 et 2012 (base 100 en 1996)



Champ : Personne âgée d'au moins 18 ans.

Source : Calculs France Stratégie pour la France. Enquête ERFIS de l'Insee.

Graphique 4 – Évolution du revenu médian par classe aux États-Unis entre 1996 et 2012 (base 100 en 1996)



Champ : Personne âgée d'au moins 18 ans.

Source : Pew Research Center

de la population sur la période. Aux États-Unis en revanche, ce revenu a cessé d'augmenter depuis le début des années 2000, et a diminué plus fortement depuis 2008. Sur l'ensemble de la période étudiée, sa progression est à peine supérieure à 2 %. Cette évolution très faible du revenu médian aux États-Unis, alors même que le PIB réel par habitant y a crû plus rapidement qu'en France sur cette période, s'explique notamment par la captation de

cette croissance du PIB par les très hauts revenus, qui affectent peu le revenu médian, même dans la classe supérieure. Par exemple, entre 2002 et 2007, les deux tiers de la croissance des revenus ont été captés par le top 1 % (58 % pour la période 2009-2014)¹³. Sur la période 2010-2013, cela s'est traduit par une diminution du revenu médian et une augmentation du revenu moyen¹⁴.

13. Saez E. (2015), *Striking it Richer: The Evolution of Top Incomes in the United States*, janvier.

14. Bricker J. et al. (2014), "Changes in U.S. family finances from 2010 to 2013: evidence from the survey of consumer finances", *Federal Reserve Bulletin*, vol. 100, n° 4, septembre.

QUI APPARTIENT À LA CLASSE MOYENNE EN FRANCE ET AUX ÉTATS-UNIS ?

Au-delà de l'érosion globale de la classe moyenne observée aux États-Unis, et dans une moindre mesure en France, entre 1996 et 2012, comment la répartition des différents groupes sociaux entre classes de revenus a-t-elle évolué ? On examine ici l'évolution de la probabilité d'appartenir à chaque classe de revenus en fonction des caractéristiques sociodémographiques.

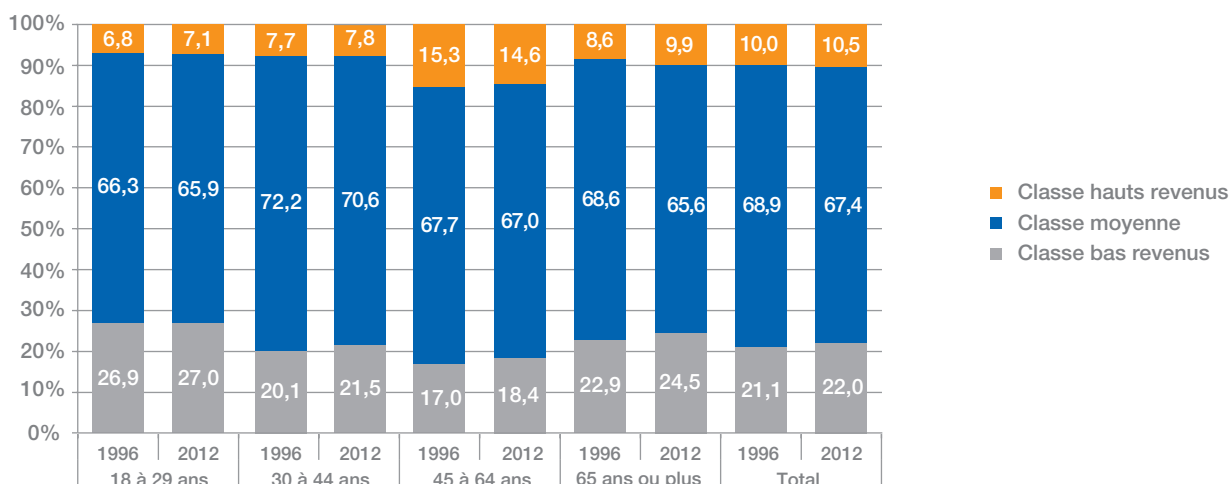
Probabilité d'appartenance à une classe selon la tranche d'âge

La probabilité d'appartenir à la classe moyenne varie très peu avec l'âge en France (graphiques 5 et 6), alors qu'elle varie beaucoup plus fortement entre classes d'âge aux

États-Unis. La situation relative des moins de 30 ans et des plus de 65 ans est moins favorable que celle des tranches d'âge intermédiaire dans les deux pays, mais le phénomène est plus marqué aux États-Unis qu'en France. En outre, le groupe le moins bien loti n'est pas le même dans les deux pays : en France, ce sont les 18-29 ans, notamment en raison de leurs difficultés d'insertion sur le marché du travail¹⁵ ; aux États-Unis, ce sont les 65 ans et plus. À l'opposé, la tranche d'âge la mieux lotie est celle des 45-64 ans (dans les deux pays). Celle-ci connaît une bonne insertion sur le marché du travail et cumule les revenus du travail et du patrimoine.

Pour tous les groupes d'âge, les évolutions entre 1996 et 2012 sont nettement plus fortes aux États-Unis qu'en France. Aux États-Unis, les 65 ans ou plus sont les grands

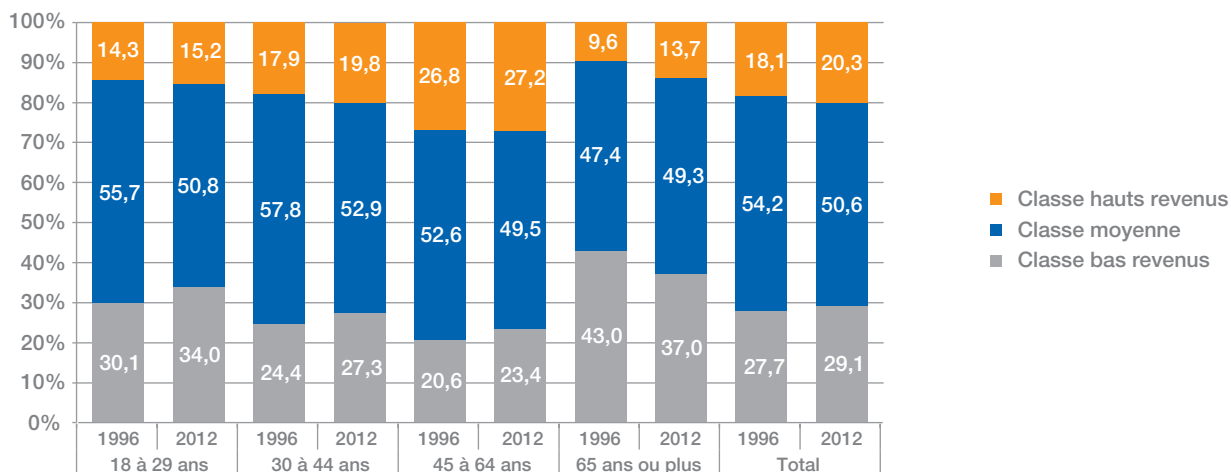
Graphique 5 – Probabilité d'appartenir à chaque classe de revenus en fonction du groupe d'âge en France en 1996 et 2012



Champ : Personne âgée d'au moins 18 ans.

Source : Calculs France Stratégie. Enquête ERFS de l'Insee.

Graphique 6 – Probabilité d'appartenir à chaque classe de revenus en fonction du groupe d'âge aux États-Unis en 1996 et 2012



Champ : Personne âgée d'au moins 18 ans.

Source : Pew Research Center.

15. Galtier N. et Minni C. (2015), « Emploi et chômage des 15-29 ans en 2014. Stabilisation des taux d'activité, d'emploi et de chômage », *Dares Analyses*, n° 088, décembre.

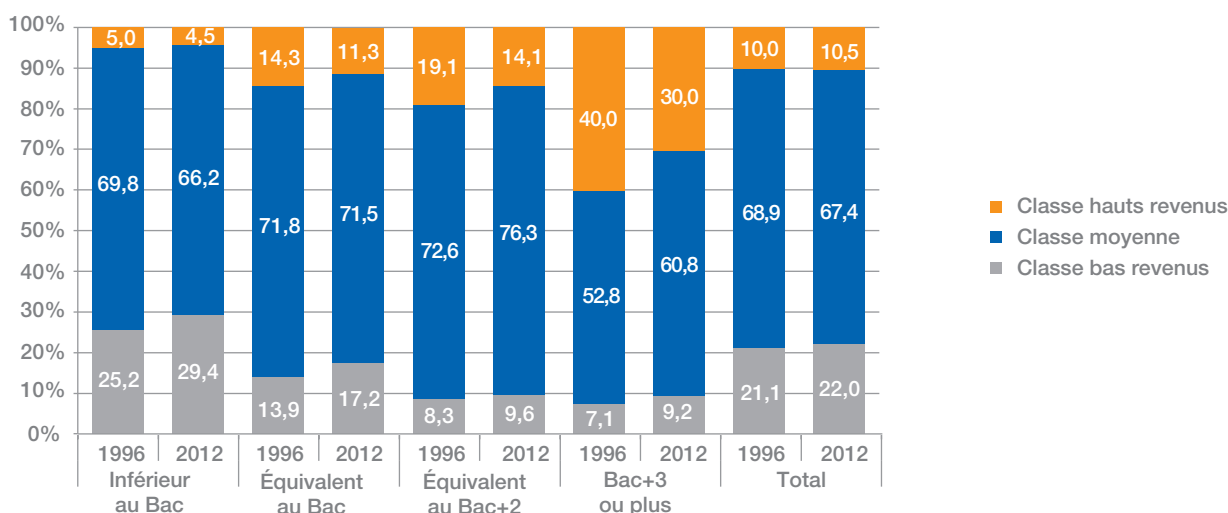
gagnants de la période étudiée. Bien qu'ils restent sous-représentés dans la classe des hauts revenus, c'est le seul groupe d'âge qui a connu une baisse de sa part dans la classe des bas revenus (- 6 points) et une augmentation dans la classe moyenne (+ 1,9 point) et des hauts revenus (+ 4,1 points). La progression relative du revenu de cette classe d'âge s'explique à la fois par le maintien de la valeur réelle des prestations de retraite publiques (indexées sur l'inflation) et par la progression du nombre des plus de 65 ans qui travaillent¹⁶. En France, les évolutions sont très faibles.

revenus (- 0,7 point) et de la classe moyenne (- 0,6 point) vers les bas revenus (+ 1,3 point). Cependant, ce mouvement est relativement récent puisque, sur la période 1996-2008, le transfert s'est fait des hauts revenus et des bas revenus vers la classe moyenne. Il s'agit donc davantage des effets de la crise que d'une tendance de long terme. Aux États-Unis, les 45-64 ans ont une probabilité plus faible d'être dans la classe moyenne (- 3,2 points) au profit des bas revenus (+ 2,8 points) et moins fortement des hauts revenus (+ 0,4 point).

Bien qu'ils restent les mieux lotis, les 45-64 ans connaissent une dégradation de leur situation dans les deux pays. Pour cette catégorie, il y a en France un transfert des hauts

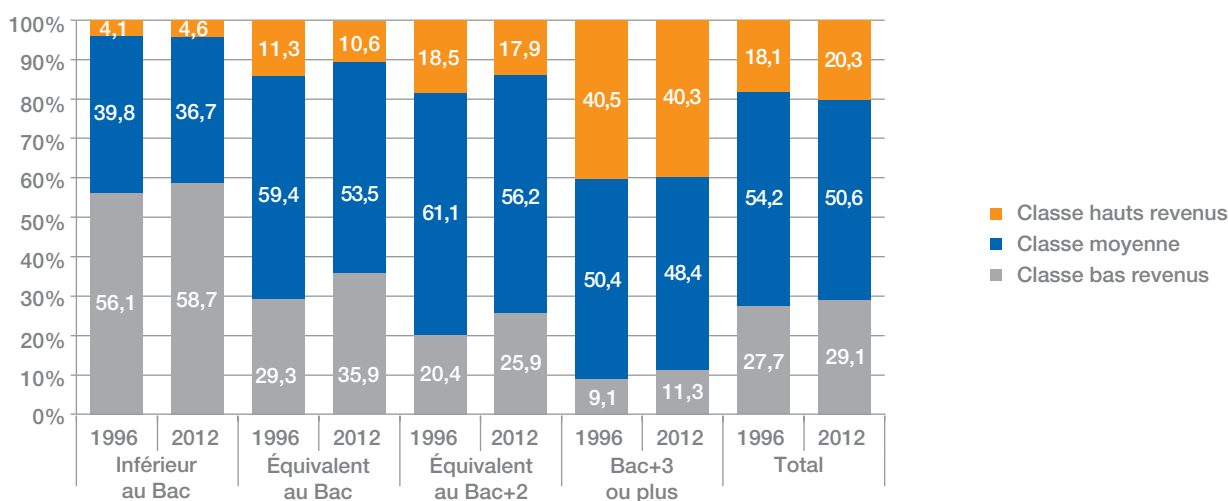
Les inégalités se creusent également au sein des autres classes d'âge : 18-29 ans et 30-44 ans aux États-Unis, 30-44 ans et surtout 65 ans et plus en France.

Graphique 7 – Probabilité d'appartenir à chaque classe de revenus en fonction du niveau d'éducation en France en 1996 et 2012



Champ : Personne âgée d'au moins 18 ans.
Source : Calculs France Stratégie. Enquête ERFS de l'Insee.

Graphique 8 – Probabilité d'appartenir à chaque classe de revenus en fonction du niveau d'éducation aux États-Unis en 1996 et 2012



Champ : Personne âgée d'au moins 18 ans.
Source : Pew Research Center.

16. Ke Bin Wu (2013), "Income and poverty of older Americans, 2011", *Fact Sheet*, 287, AARP Public Policy Institute, septembre.

Probabilité d'appartenance à une classe selon le niveau d'éducation

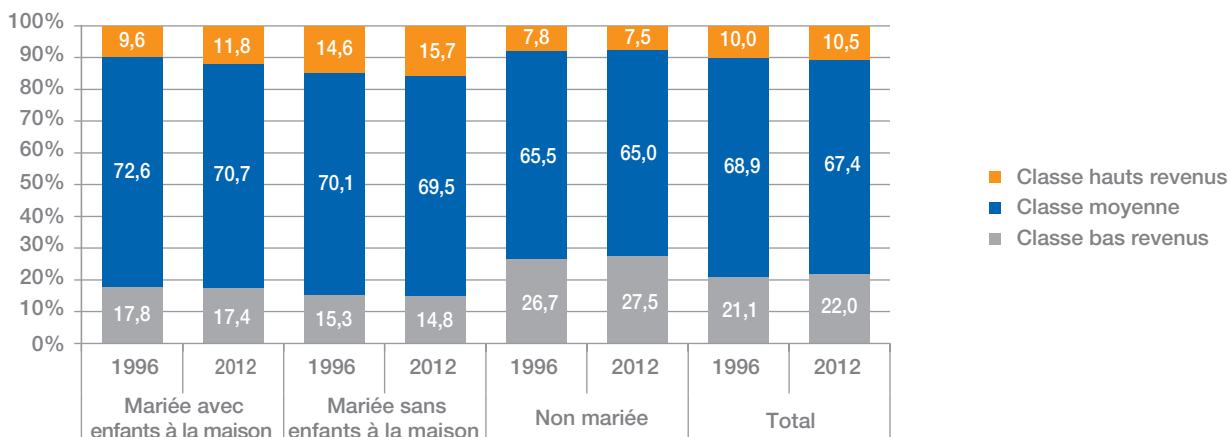
Le niveau d'éducation est dans les deux pays un déterminant majeur du niveau de revenu, mais il pèse beaucoup plus lourdement aux États-Unis qu'en France (graphiques 7 et 8). La probabilité d'appartenir à la classe des bas revenus est nettement plus forte aux États-Unis, notamment pour les personnes ayant un niveau d'éducation inférieur au Bac (58,7 % aux États-Unis contre 25,2 % en France) et, dans une moindre mesure, pour un niveau Bac (35,9 % aux États-Unis contre 17,2 % en France).

Dans les deux pays, la probabilité d'appartenir à la classe des bas revenus a augmenté pour chaque niveau d'éduca-

tion entre 1996 et 2012. La probabilité d'appartenir à la classe des hauts revenus est restée relativement stable pour tous les niveaux d'éducation aux États-Unis, alors qu'elle a diminué, parfois fortement, pour tous en France. La chute est particulièrement marquée pour les Bac + 3 et plus, qui ne sont plus que 30 % à appartenir à la classe des hauts revenus en 2012, contre 40 % en 1996.

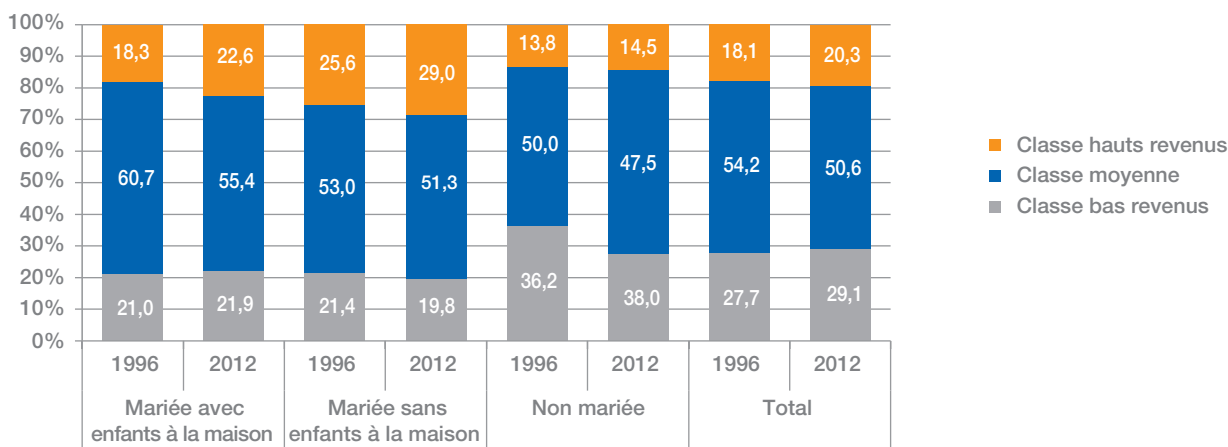
Le fait que la probabilité d'appartenance à la classe des hauts revenus baisse pour chaque niveau de diplôme, mais augmente pour l'ensemble de la population, s'explique par des effets de structure, liés à la progression des qualifications de la population : les Bac + 3, dont le taux d'appartenance à cette classe est plus élevé, sont relativement

Graphique 9 – Probabilité d'appartenir à chaque classe de revenus en fonction de la situation familiale en France en 1996 et 2012



Champ : Personne âgée d'au moins 18 ans.
Source : Calculs France Stratégie. Enquête ERFS de l'Insee.

Graphique 10 – Probabilité d'appartenir à chaque classe de revenus en fonction de la situation familiale aux États-Unis en 1996 et 2012



Champ : Personne âgée d'au moins 18 ans.
Source : Pew Research Center.



plus nombreux aujourd'hui. Par ailleurs, l'OCDE montre que le rendement de l'éducation est supérieur aux États-Unis, garantissant des revenus relativement plus importants pour les personnes titulaires d'un Bac + 3¹⁷. De plus, entre 1994 et 2001, le taux de rendement de l'éducation pour les hommes a eu tendance à s'affaiblir en France alors qu'il a progressé aux États-Unis¹⁸.

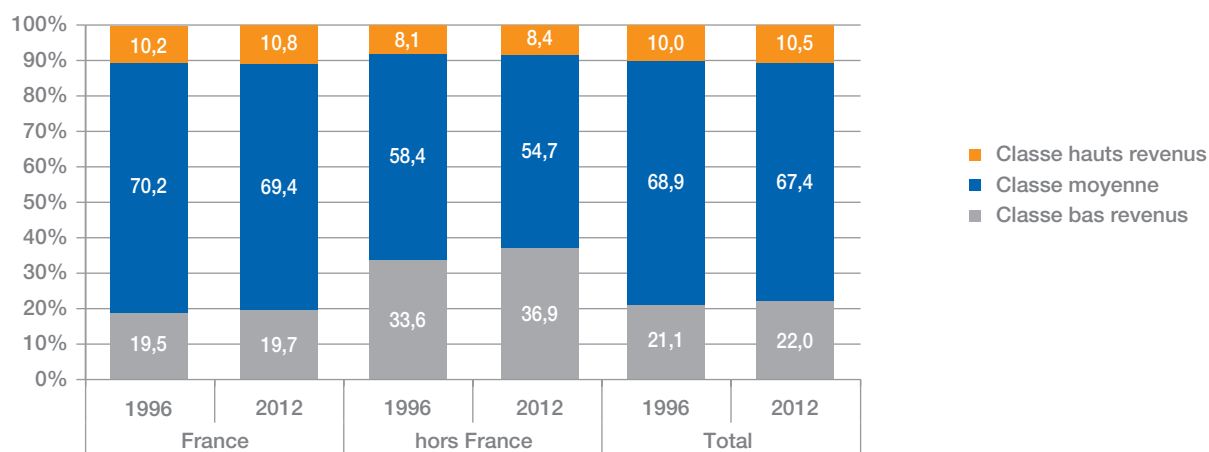
Probabilité d'appartenance à une classe selon la situation familiale

En France comme aux États-Unis, les personnes mariées sans enfants à la maison sont dans une situation plus favorable (probabilité plus forte d'appartenir aux hauts revenus, plus faible d'appartenir aux bas revenus) que les

personnes mariées avec enfants, et surtout que les personnes non mariées (qu'elles aient ou non des enfants) (graphiques 9 et 10).

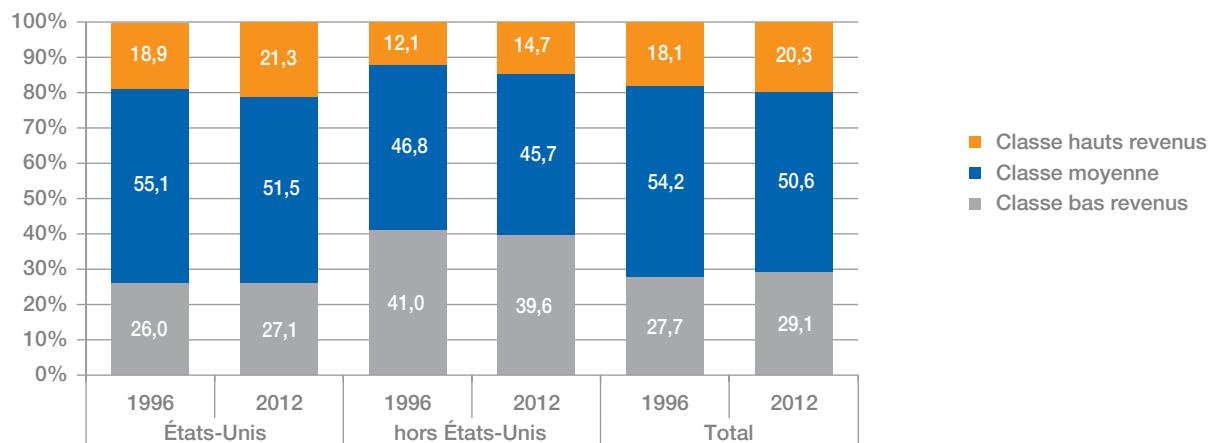
L'évolution aux États-Unis est proche de celle connue en France, même si elle est moins uniforme et les variations plus importantes. Aux États-Unis, les grands gagnants de la période sont les personnes mariées sans enfants et, dans une moindre mesure, les mariées avec enfants. Déjà mieux lotis, les premiers ont vu leur probabilité d'être dans les bas revenus et la classe moyenne diminuer (respectivement - 1,6 point et - 1,7 point), alors qu'elle a augmenté pour la classe des hauts revenus (+ 3,3 points). En France, ces deux catégories sont également les gagnantes de la période.

Graphique 11 – Probabilité d'appartenir à chaque classe de revenus en fonction du lieu de naissance en France en 1996 et 2012



Champ : Personne âgée d'au moins 18 ans.
Source : Calculs France Stratégie. Enquête ERFS de l'Insee.

Graphique 12 – Probabilité d'appartenir à chaque classe de revenus en fonction du lieu de naissance aux États-Unis en 1996 et 2012



Champ : Personne âgée d'au moins 18 ans.
Source : Pew Research Center.

17. OCDE (2014), *Education at a Glance 2011. OECD indicators*, OECD publishing.

18. Boarini R. et Strauss H. (2010), "What is the private return to tertiary education? New evidence from 21 OECD countries", *OECD Journal : Economic Studies*.

Cela est particulièrement vrai pour les personnes mariées avec enfants dont la probabilité d'être dans la classe des hauts revenus a progressé de + 2,2 points (+ 1,1 point pour les mariées sans enfants).

À l'opposé des deux précédents groupes, les personnes non mariées ont été perdantes dans les deux pays. Cependant, la situation est plus marquée en France où la répartition de cette catégorie s'est déplacée de la classe des hauts revenus (- 0,3 point) et moyenne (- 0,5 point) vers la classe des bas revenus (+ 0,8 point).

En France, les familles monoparentales connaissent une situation plus précaire que le reste de la population. En 2012, elles avaient une probabilité plus importante d'être dans la classe des bas revenus que l'ensemble de la population (29,2 % contre 22,0 %), et de plus faibles chances d'être dans la classe moyenne (61,8 % contre 67,4 %) ou des hauts revenus (8,9 % contre 10,5 %). De plus, leur situation s'est aggravée entre 1996 et 2012 : leur probabilité d'être dans la classe moyenne s'est affaiblie (- 3,5 points) en faveur des bas revenus (+ 3,2 points).

Probabilité d'appartenance à une classe selon le lieu de naissance

En France et aux États-Unis, les personnes étrangères ont une probabilité plus forte d'appartenir à la classe des bas revenus que les personnes nées dans ces deux pays (graphiques 11 et 12). Cet écart est particulièrement important en France où il atteint 17,2 points, contre 12,4 points aux États-Unis. *A contrario*, l'écart d'accès à la classe des hauts revenus est relativement plus faible en France qu'aux États-Unis. L'OCDE montre que la France accueille des personnes avec des niveaux en littératie moins élevés qu'aux États-Unis¹⁹. De plus, les personnes immigrées font face à un taux de chômage plus important que la population française alors qu'il n'y a pas de différences aux États-Unis²⁰.

L'évolution de la situation des personnes qui sont nées dans le pays est proche. Si elle est moins importante en France, ces personnes connaissent dans les deux cas une baisse de la probabilité d'être dans la classe moyenne (- 0,8 point pour la France et - 3,6 points pour les États-Unis), évolution qui se traduit principalement par un transfert vers la classe des hauts revenus (+ 0,6 point pour la France et + 2,5 points pour les États-Unis).

En ce qui concerne les personnes étrangères, l'évolution est différente. Aux États-Unis, elles connaissent une amélioration de leur situation sur la période. Leur probabilité d'être dans la classe des bas revenus et la classe moyenne diminue (respectivement - 1,5 point et - 1,1 point) au profit de celle d'appartenir à la classe des hauts revenus (+ 2,6 points). En France, les personnes étrangères subissent principalement une dégradation de leur situation. Si leur probabilité d'être dans la classe moyenne diminue de 3,6 points, elle n'augmente que de 0,3 point pour les hauts revenus contre 3,3 points pour les bas revenus.

19. OCDE (2013), *France – Note par pays – Évaluation des compétences des adultes – Premiers résultats*.

20. OCDE (2013), *Unemployment rates of native- and foreign-born population*, in OECD Factbook 2013, OECD Publishing, Paris.



CONCLUSION

Le thème du déclin de la classe moyenne est au cœur du débat électoral en cours aux États-Unis. Les résultats présentés dans cette note permettent de comprendre son actualité : la classe moyenne y rétrécit depuis plus de quarante ans, et ne représente plus aujourd'hui que la moitié de la population. Le revenu médian y est en forte baisse depuis 2008 et est tout juste supérieur à son niveau de 1996. La croissance économique du pays ne se traduit pas par une amélioration de la situation de la majorité : seuls les plus âgés et les plus diplômés réussissent à maintenir leur situation, et la quasi-totalité de la richesse créée est captée par une infime minorité.

Au vu des résultats présentés dans cette note, la situation de la classe moyenne française apparaît bien plus favorable : elle regroupe toujours plus des deux tiers des Français, et son revenu médian a progressé de près de 20 % entre 1996 et 2012. On n'observe ni décrochage marqué par rapport à l'évolution du revenu médian des hauts revenus, ni rattrapage par celui de la classe des bas revenus.

L'évolution sur la période la plus récente (2009-2012) apparaît toutefois moins favorable : érosion de la classe moyenne, baisse de son revenu médian, augmentation des inégalités. Il est encore trop tôt pour dire si cette inflexion n'est qu'un phénomène temporaire, lié aux effets de la crise économique de 2008, ou si elle marque une rupture durable et l'amorce d'une période longue de déclin de la classe moyenne en France, à l'image de ce que connaissent les États-Unis.

Cette question est d'autant plus importante que d'autres facteurs pèsent sur la tendance historique à la « moyennisation » de la société française : augmentation de la précarité dans l'emploi, difficultés d'insertion des jeunes sur le marché du travail, tendances à la polarisation de l'emploi, entre individus mais aussi entre territoires, interrogations sur l'identité nationale...

Au-delà de ses implications économiques et sociales, cette question pourrait avoir de lourdes répercussions politiques : perçue dès l'origine par Georg Simmel comme le pilier des sociétés modernes devant permettre d'éviter l'affrontement entre capitalistes et prolétaires²¹, la classe moyenne est au cœur de l'adhésion au projet démocratique et assure sa pérennité.

Mots clés : classe moyenne, États-Unis, France, inégalités, revenu

21. Peugny C. (2014), « Des classes moyennes déclassées ? Les limites d'une analyse globalisante », *Cahiers français*, n° 378, La Documentation française.

DERNIÈRES PUBLICATIONS À CONSULTER

www.strategie.gouv.fr (rubrique publications)

RETROUVEZ LES DERNIÈRES ACTUALITÉS DE FRANCE STRATÉGIE SUR :



www.strategie.gouv.fr



[francestrategie](https://www.facebook.com/francestrategie)



[@strategie_Gouv](https://twitter.com/strategie_Gouv)

Directeur de la publication :

Jean Pisani-Ferry,
commissaire général

Directrice de la rédaction :

Selma Mahfouz,
commissaire générale adjointe

Secrétaire de rédaction

Valérie Senné

Impression :

France Stratégie

Dépôt légal :

Février 2016 - N° ISSN 1760-5733

Contact presse :

Jean-Michel Roullé,

directeur du service

Édition-Communication

01 42 75 61 37

jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr



FRANCE STRATÉGIE



France Stratégie a pour mission d'éclairer les choix collectifs. Son action repose sur quatre métiers : évaluer les politiques publiques ; anticiper les mutations à venir dans les domaines économiques, sociétaux ou techniques ; débattre avec les experts et les acteurs français et internationaux ; proposer des recommandations aux pouvoirs publics nationaux, territoriaux et européens. Pour enrichir ses analyses et affiner ses propositions France Stratégie s'attache à dialoguer avec les partenaires sociaux et la société civile. France Stratégie mise sur la transversalité en animant un réseau de huit organismes aux compétences spécialisées.